



La Convention sur l'eau et les enjeux thématiques : cas choisis d'application

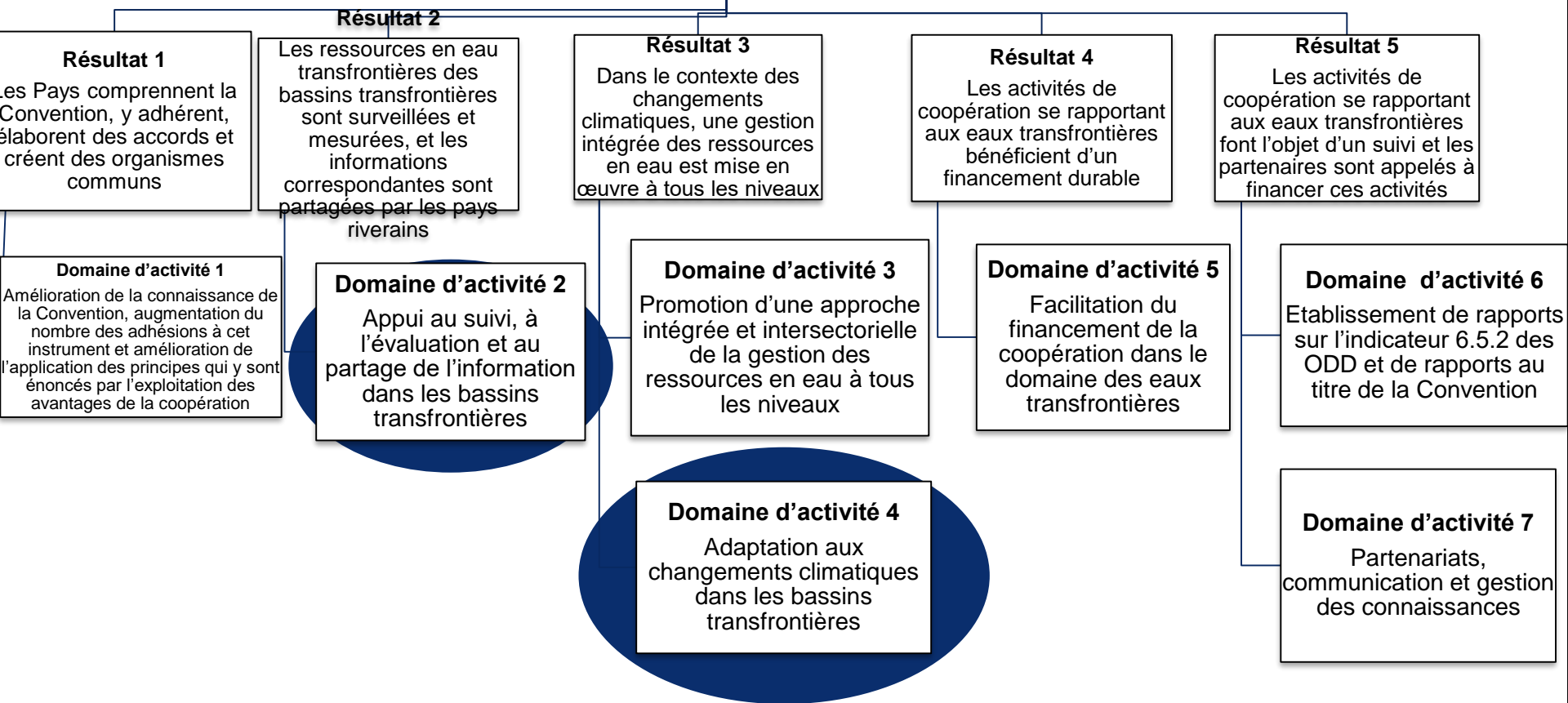
Sonja Koeppel, Convention sur l'eau



Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

Programme de travail pour 2019-2021 (adopté par la Réunion des Parties à la MOP8)

Objectif général: La gestion des eaux transfrontières à travers le monde donne lieu à une coopération entre pays riverains, conformément à la Convention sur l'eau, et s'inscrit dans la logique de la promotion du développement durable, de la paix et de la sécurité



Pourquoi l'information sur l'état des ressources en eau est-elle nécessaire?

L'information est la base de la prise de décision et de l'élaboration des politiques

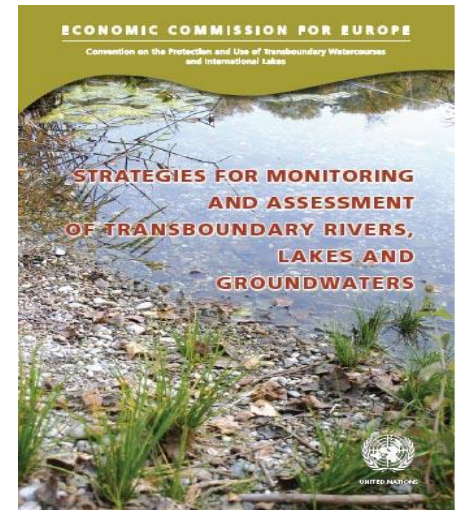
- Pour guider les efforts de gestion - identification précise des sources de pression, détermination de l'aptitude des eaux à l'utilisation, etc.
- Vérifier l'efficacité des mesures prises
- Accroître l'efficacité de l'allocation des fonds
- Dans les eaux partagées, des informations comparables à travers le bassin sont nécessaires pour dresser un tableau partagé de la situation
- Fournir des éléments de preuve pour éclairer le dialogue intersectoriel et transfrontalier (par exemple, l'impact des politiques agricoles et énergétiques sur les eaux)

Surveillance et évaluation dans le cadre de la Convention

- **Disposition générale** pour toutes les Parties de mettre sur pied des programmes de surveillance
- **Dispositions pour les Parties riveraines** dans le cadre d'organes communs de :
 - Mettre en place des programmes communs pour évaluer l'état des eaux (qualité et quantité)
 - Echanger des informations
 - Procéder à des évaluations communes sur l'état des eaux transfrontières et l'efficacité des mesures prises
- La Convention sur l'eau encourage **l'élargissement continu** de la gamme d'informations à surveiller et échanger
- Création du groupe de travail sur l'évaluation et la surveillance en 2000
- Lignes directrices et documents d'orientation
- Projets pilotes en 2000-2005

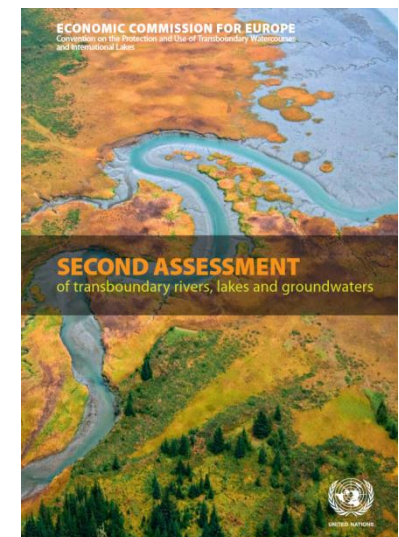
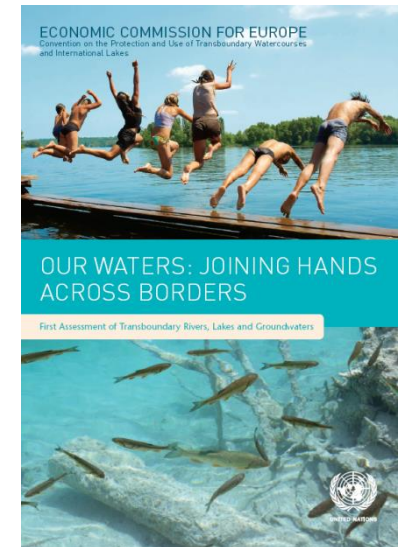
Lignes directrices et documents d'orientation

- Inventaire des eaux souterraines transfrontières (1999)
- Lignes directrices sur le suivi de la qualité de l'eau et l'évaluation des cours d'eau transfrontières (1996)
- Lignes directrices sur la surveillance et l'évaluation des eaux souterraines transfrontières (2000)
- Lignes directrices sur la surveillance et l'évaluation des cours d'eau transfrontières (2001)
- Lignes directrices sur la surveillance et l'évaluation des lacs transfrontaliers et internationaux: (2002)
- Stratégies de surveillance et d'évaluation des cours d'eau, des lacs et des eaux souterraines transfrontières (2006)



Exercices d'évaluation régionaux dans le cadre de la Convention

- Parmi les obligations de la Convention: Réaliser périodiquement des évaluations conjointes ou coordonnées de l'état des eaux transfrontières et de l'efficacité des mesures prises
- En 2003, les Parties à la Convention sur l'eau ont décidé d'effectuer régulièrement des évaluations régionales; Première évaluation en 2007, deuxième évaluation en 2011
- Processus intergouvernemental: fondé sur l'information fournie par les pays, examen et approbation
- Approche sous-régionale pour refléter les diversités
- Cadre Forces motrices – Pressions – Etat – Impact – Réponses



Activités prévues en 2019-2021

- Surveillance et évaluation commune devient de nouveau une priorité dans le programme de la Convention
 - Organisation d'un atelier mondial sur l'échange de données le 4-6 décembre 2019 avec l'OMM et d'autres partenaires, le groupe de travail se réunira de nouveau
 - Organisation de sessions sur le sujet dans les ateliers régionaux, sur demande
 - Analyse si une mise à jour des lignes directrices ou d'autres publications sont nécessaires
 - Assistance aux bassins dans ce domaine, sur demande
- => La Côte d'Ivoire et l'ABN sont invités à contribuer et participer

Activités pour soutenir la gestion des eaux souterraines transfrontières

- **Inventaire** des eaux souterraines transfrontières (1999); **évaluation** des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières en 2007 et 2011
- **Directives** sur le suivi et l'évaluation des eaux souterraines transfrontières (2000); **projets pilotes**
- **Étude** préliminaire sur l'application des principes de la Convention aux eaux souterraines transfrontières (2010-2011) et Étude des eaux souterraines dans les accords transfrontières relatifs à l'eau dans les pays de l'EOCAC
- **Dispositions types sur les eaux souterraines transfrontières**: lignes directrices spécifiques et non contraignantes pour guider la rédaction d'accords ou de protocoles bilatéraux ou multilatéraux sur les eaux souterraines transfrontières
- Méthode d'**évaluation des liens entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes** et application pilote dans le SASS



Pourquoi coopérer dans l'adaptation et la gestion des inondations et pénuries d'eau?

- Empêcher les effets négatifs des mesures d'adaptation unilatérales, ainsi prévenir des conflits potentiels
 - Une adaptation plus efficace grâce à
 - Plus de connaissances
 - Une planification des mesures là où elles auront des effets maximum
 - Partage des coûts et bénéfices
- => La coopération réduit l'incertitude et les coûts

Comment la Convention contribue-t-elle à faire face aux inondations transfrontières

- *Dans le cadre de la coopération générale prévue à l'article 9 de la présente Convention ou d'arrangements particuliers, les Parties riveraines élaborent et appliquent des programmes communs en vue de surveiller l'état des eaux transfrontières, y compris les crues et les glaces flottantes, ainsi que l'impact transfrontière. (art.11.1)*
- Création de l'Équipe spéciale sur les inondations en 2000, transformé en Équipe spéciale de l'eau et du climat en 2006
- Élaboration des Dispositions types pour la gestion transfrontière des crues en 2006, adopté par la Réunion des Parties
- Trois ateliers sur la prévention durable des inondations en 2004, 2009 et 2015
- Publication "Gestion transfrontière des risques associés aux crues, expérience de la région de la CEE-ONU" contenant l'expérience de 10 bassins



Dispositions types pour la gestion transfrontière des crues

- Disp. 1. Les Parties riveraines prennent toutes les mesures appropriées pour prévenir, atténuer et maîtriser les risques d'inondation dans les bassins hydrographiques transfrontières.
- Chaque Partie s'abstient de prendre des initiatives susceptibles de transférer les risques d'inondation à d'autres États riverains ou de créer des risques d'inondation dans ces États.
- Disp. 2. Les Parties élaborent en commun une stratégie et des mesures à long terme de gestion des inondations touchant le bassin hydrographique transfrontière. Leur coopération porte sur:
 - a) La surveillance et la collecte de données, l'échange de données, et la mise au point d'un modèle de prévision concernant l'ensemble du bassin
 - b) La réalisation d'enquêtes, d'études, de cartes des zones inondables, d'évaluations et de cartes des risques d'inondation,
 - c) L'élaboration d'un plan d'action global en matière d'inondations ou d'un ensemble de plans d'action coordonnés;
 - d) La sensibilisation et l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice.



La Convention sur l'eau et le changement climatique

Objectifs de la Convention:

Assurer et protéger la quantité, la qualité et l'utilisation durable des ressources en eau transfrontières en facilitant et en promouvant la coopération.

Obligations pertinentes pour le changement climatique:

Prévenir, maîtriser et réduire les impacts transfrontières, y compris ceux liés à l'adaptation ou l'atténuation des mesures

Utiliser les eaux d'une manière raisonnable et équitable – concerne la quantité et la qualité

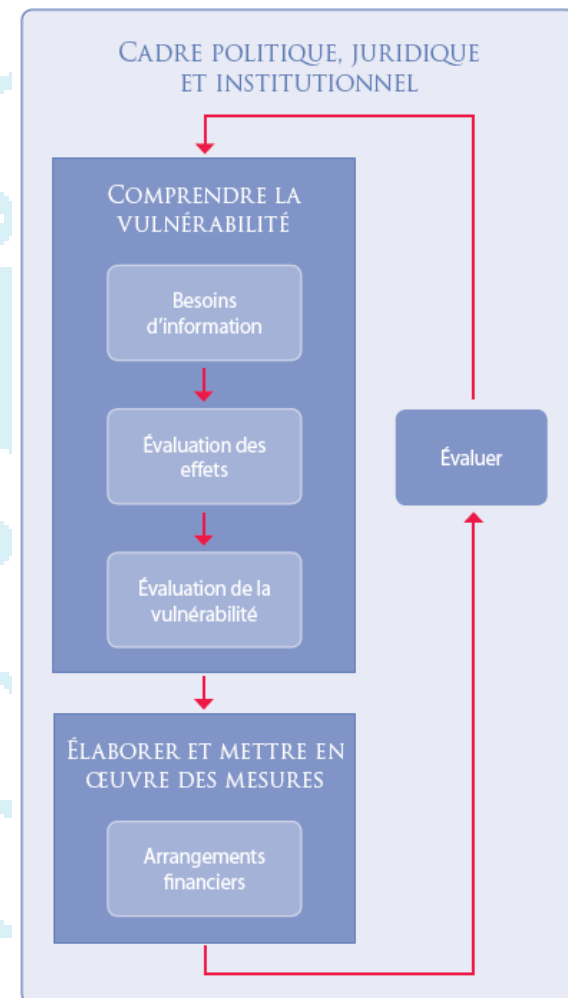
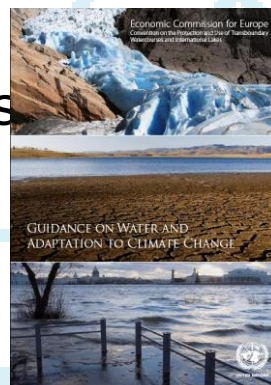
Coopérer sur la base de l'égalité et de la réciprocité

Soutien à l'adaptation grâce à la structure institutionnelle et aux activités de la Convention => Équipe spéciale de l'eau et du climat



Lignes directrices sur l'eau et adaptation au changement climatique

- Feuille de route stratégique générale vers l'adaptation de la gestion de l'eau au changement climatique
- Doit être ajustée aux situations locales spécifiques
- Approche progressive
 - Evaluer les impacts du changement climatique
 - Développer des réponses stratégiques, politiques et opérationnelles appropriées
- Focus sur le niveau transfrontière et les aspects de la santé
- Adoptées à la 5^{ème} Réunion des Parties de la Convention en 2009 à Genève

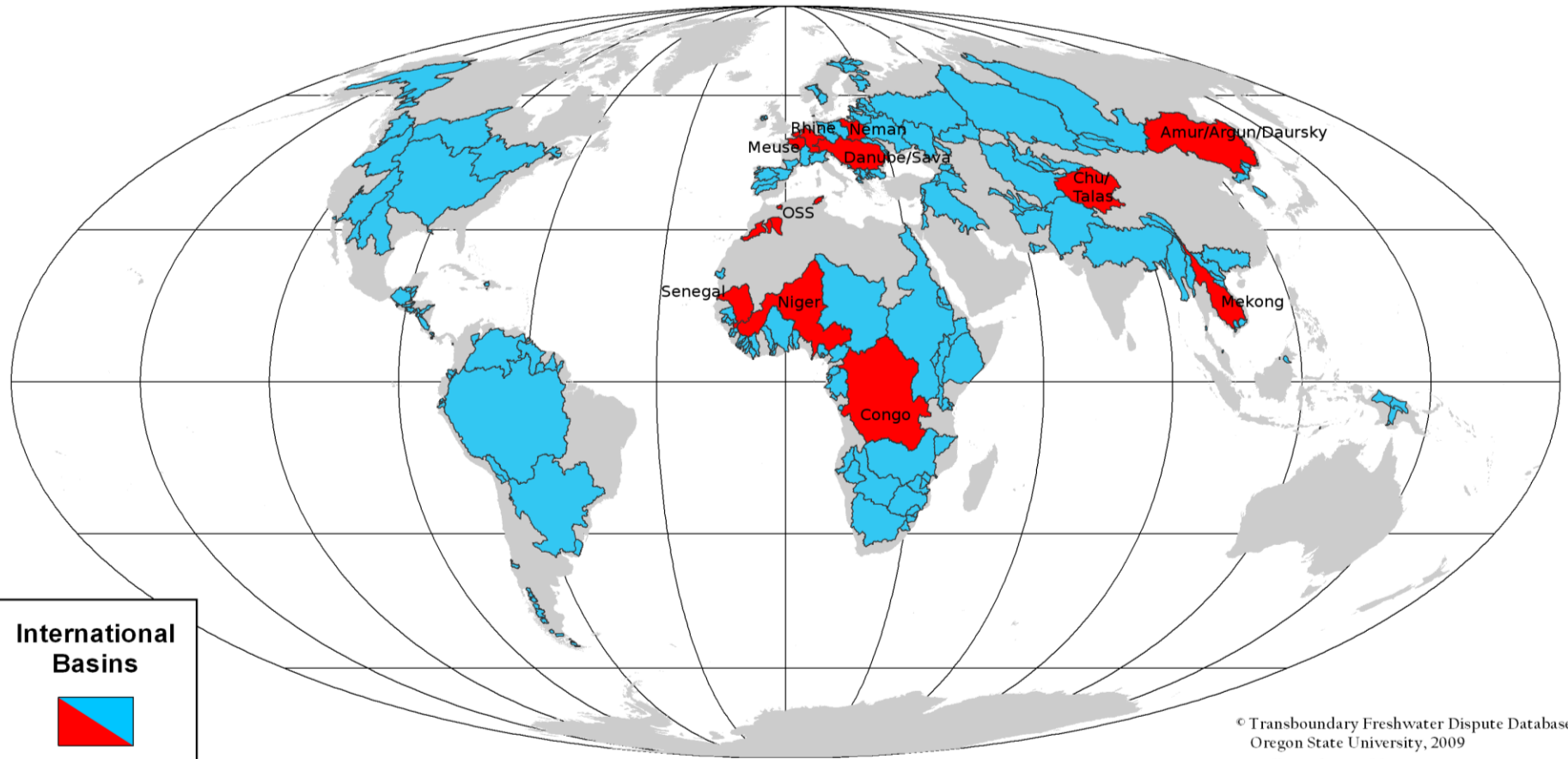


Mise en œuvre des lignes directrices: Promotion de la coopération sur le terrain et échange d'expériences

- Un programme de projets pilotes dans 5 bassins
 - Une plate-forme pour l'échange d'expériences:
 - Ateliers mondiaux réguliers (par exemple les 29-30 avril 2019 sur l'approche écosystémique dans l'adaptation) et des réunions de l'Equipe spéciale de l'eau et du climat
 - Une plate-forme internet
 - Un réseau mondial de bassins travaillant sur l'eau et le climat en coopération avec le RIOB:
 - Des bassins avec différentes priorités (manque d'eau, inondations)
 - Actuellement 18 bassins, aussi en Afrique
- Coopération avec la CNUCC, et d'autres



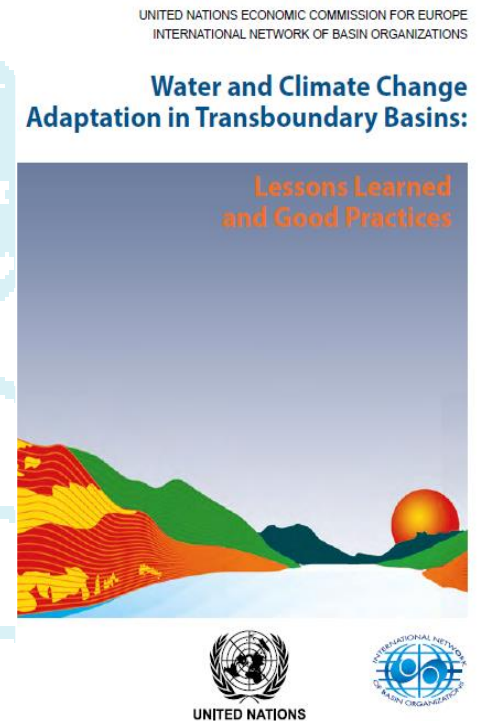
Bassins du réseau mondial de bassins travaillant sur le changement climatique



© Transboundary Freshwater Dispute Database
Oregon State University, 2009
Mollweide World Projection
WGS 1984 Geographic Coordinate System

Eau et adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières : Leçons à retenir et bonnes pratiques

- Publication développée en 2015 par la Convention sur l'Eau et le RIOB avec différents partenaires
- 58 études de cas de bassins du monde entier
- 63 leçons à retenir
- Thèmes abordés :
 - Cadres juridiques pour l'adaptation dans les bassins transfrontières
 - Besoin d'informations et de données
 - Etude d'impact et évaluation de la vulnérabilité
 - Elaboration et hiérarchisation des mesures d'adaptation
 - Financement
 - Evaluation
 - Communication
 - Renforcement des capacités
 - Implication des parties prenantes

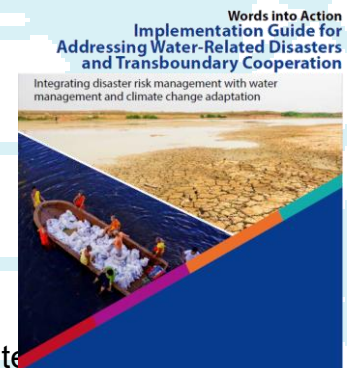


De la parole aux actes : Lignes directrices relatives à la gestion des catastrophes liées à l'eau et à la coopération transfrontière

- Développé dans le cadre de la Convention sur l'eau avec UNISDR en 2017-2018- bientôt en français
- Soutien à la mise en œuvre du cadre de Sendai dans les bassins (transfrontaliers) dans le secteur de l'eau
 - Couvre sujets des inondations, sécheresses etc.
 - Décrit comment développer des stratégies, politiques, choisir des mesures, les financer, coopération intersectorielle etc.
 - Beaucoup d'exemples de bassins du monde entier
 - Veiller à ce que les questions de GIRE soient prises en compte à tous les niveaux
 - Prise en compte de divers engagements internationaux, y compris l'accord de Paris et ODD



Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

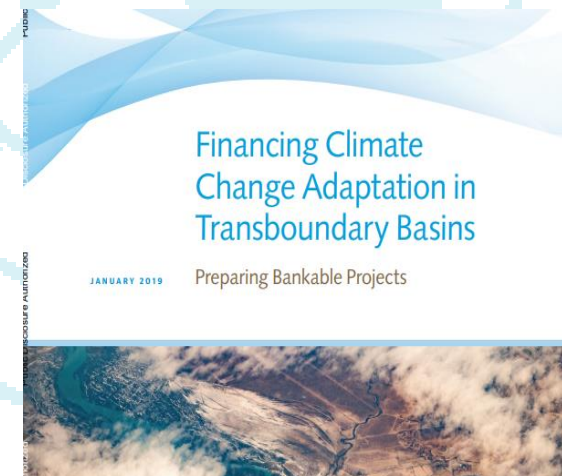


In support of the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030



La Convention aide les pays à préparer des projets bancables pour financer l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers

- Formation en juin 2017 à Dakar pour bassins africains (Volta etc.) et européens; Organisée conjointement avec la Banque mondiale, la BEI, la BAD et le RIOB, accueilli par l'OMVS
- A accru la capacité des participants dans le financement de l'adaptation et engendré quelques projets spécifiques
- Plusieurs formations dans des bassins spécifiques en 2018, dont le lac Tchad
- Publication préparée à la suite, bientôt en français



Exemple d'un projet sur le changement climatique/ inondations: Bassin du Dniester

- Bassin partagé entre l'Ukraine et la République de Moldavie
- 8 millions de population, rivière très important pour Moldavie et Odessa

Dialogue à l'échelle du bassin en renforçant progressivement la volonté politique

- Depuis 2004 - trois projets Dniester de la CEE-ONU et de l'OSCE: coopération par étapes et négociations de l'accord de bassin
- Coopération technique et contacts d'experts: renforcer les contacts et les moteurs de la coopération
- Un soutien sans précédent de la société civile - un réseau d'ONG transfrontalières de 2 pays
- Implication des autorités transnistriennes



Comment le projet pilote sur le bassin du Dniester aide à faire face aux inondations

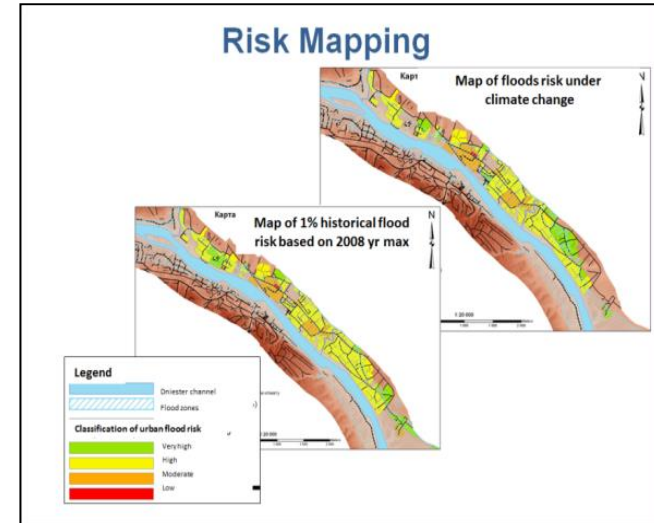
- Etude des impacts du changement climatique fondée sur scénarios et des modèles mettant un accent particulier sur les inondations extrêmes
- Évaluation de la vulnérabilité et réalisation de carte des risques d'inondation/de la vulnérabilité
- Nouvelles stations de surveillance des flux automatisées et infrastructures d'échange de données
- Amélioration des capacités et des plans de communication sur les risques d'inondation aux niveaux du sous-bassin / local
- A facilité le nouvel accord sur le Dniester signée en 2012 à la MOP7 et la création de la Commission



Projet pour l'adaptation au changement climatique dans le Dniester

Activités:

- Élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique
- Élaboration d'un plan d'action/ plan de mise en œuvre de la stratégie
- Mise en œuvre de mesures d'adaptation:
 - Restauration d'écosystèmes,
 - Reforestation,
 - Sensibilisation des population jeunes,
 - installation de stations hydrométriques,
 - Plateforme pour échange de données



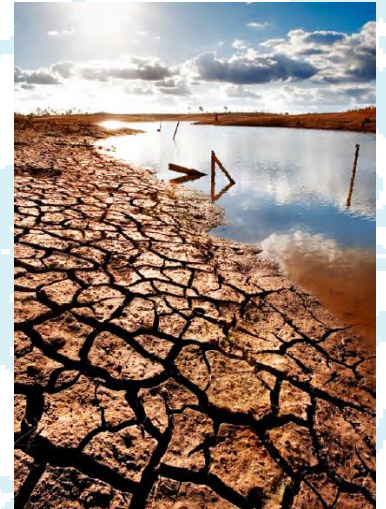
Bassin du Dniester: Leçons apprises

- Il est crucial de coordonner les différents niveaux de gouvernance (du niveau local au niveau transfrontalier)
- Une attention particulière est nécessaire pour connecter la recherche à l'élaboration des politiques (par exemple, création du groupe de travail sur le Dniestr)
- Un groupe conjoint est nécessaire pour l'évaluation conjointe des problèmes, des priorités, des solutions, de l'élaboration de scénarios communs, de la modélisation et de l'évaluation de la vulnérabilité:
- Avantages de l'implication des ONG
- Expéditions conjointes sur la pêche, la coopération sur la qualité de l'eau et entre les services sanitaires et épidémiologiques - facilitation de la négociation d'un accord - combinaison d'un travail pratique et stratégique



Conclusions

- La Convention aide les pays à la mise en œuvre: développement de lignes directrices, échange d'expériences, collecte de bonnes pratiques, renforcement de capacités projets pilotes
- La Convention traite les sujets émergentes comme le changement climatique
- La Convention est pertinente pour les aspects de qualité et quantité d'eau
- La Convention coopère avec les partenaires techniques et financières
- La Convention est pertinente pour les bassins à différents degrés d'avancement



MERCI!

- Sites internet sur l'eau et le changement climatique
www.unece.org/env/water/water_climate_activ
www2.unece.org/ehlm/platform/display/ClimateChange

Publications présentées:

<http://www.unece.org/index.php?id=39417&L=1>

<http://www.unece.org/index.php?id=11658&L=1>

<http://www.unece.org/index.php?id=50093&L=0>

<http://www.unece.org/index.php?id=51488>

- Emails: Sonja.Koeppel@un.org
Water.convention@un.org



La Convention aide les pays à préparer des projets bancables pour financer l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers

- Formation en juin 2017 à Dakar pour bassins africains et européens; Organisé conjointement avec la Banque mondiale, la BEI, la BAD et le RIOB, accueilli par l'OMVS
- A accru la capacité des participants
- Publication préparée à la suite, bientôt en français
 - Les donateurs s'intéressent au financement de l'adaptation au CC au sein des bassin transfrontières, mais l'adhésion politique est nécessaire – par exemple, accord ou Protocole d'accord
 - Importance du droit international et adaptation du bassin
 - Gamme de différentes possibilités de financement avec différents axes et exigences – nécessité de sélectionner et adapter la proposition au donateur



Co

ationaux

Surveiller les changements

Adapter maintenant

Et adapter graduellement à travers des mesures pluri objectifs

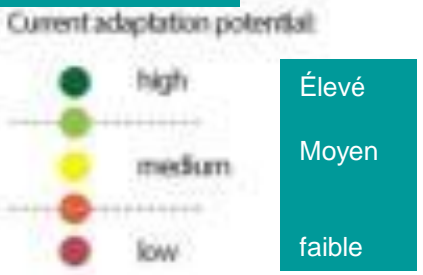
Conséquences plus sérieuses

Conséquences moins sérieuses

Faible priorité

Possible probable très probable

Capacité d'adaptation actuelle



Pêches et aquaculture

Transport et infrastructure*

municipalités

Forêt

Écosystèmes et zones humides

Industrie et énergie*

Ressources en eau, qualité de l'eau*

Santé publique

Ressources pétrolières

Eaux souterraines

* Indique que des actions coordonnées au niveau du bassin sont nécessaires



Nouvel accord sur le Dniester de 2012

- Beaucoup plus compréhensif que l'ancien accord datant de 1994: Couvre tout le bassin et pas seulement les eaux frontalières
- Prévoit la mise en place d'une commission de bassin
- Comprend des questions liées à la biodiversité, à la pêche, etc.
- A été soutenu par la CEE-ONU et l'OSCE
- A été signé en 2012 à la MOP6 de la Convention sur l'Eau et est entré en vigueur en 2017
- Nouveau projet financé par le FME



Lecons apprises du réseau

1. Bien souvent, des études sur le changement climatique ont déjà été menées au niveau national, mais en utilisant différentes méthodes : importance de la modélisation, de l'évaluation de la vulnérabilité et de scénarios conjoints, mais la portée de l'harmonisation dépend des ressources et du temps disponible
2. Importance d'une étude de référence approfondie
3. Importance du lien entre le niveau politique et le niveau des experts, par exemple, à travers la création d'un groupe de travail et la tenue régulière de réunions
4. Importance d'activités concrètes et implication de la population dans la définition et mise en œuvre des mesures d'adaptation

5.



Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

Atelier mondial sur la pénurie d'eau dans les bassins transfrontaliers et les impacts sur la santé: Genève, 11-12 décembre 2017 à Genève



Presentations:

<https://www.unece.org/index.php?id=43633>

Photographs:

<https://www.flickr.com/photos/waterconvention/>

Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux



@UNECE Water
WaterConvention

140 EXPERTS

68 COUNTRIES

22+ PRESENTATIONS



#WaterConvention

Photo: Alexander DeLorenzo

Deuxième évaluation

- Processus intergouvernemental: fondé sur l'information fournie par les pays, examen et approbation
- Approche sous-régionale pour refléter les diversités
- Cadre Forces motrices – Pressions – Etat – Impact – Réponses
- Informations incluses
 - Ressources en eaux de surface et souterraines: répartition entre les pays riverains au sein d'un bassin / aquifère
 - Les pressions et leur importance (utilisations de l'eau, activités polluantes, détournement, etc.)
 - Etat de qualité et quantité
 - Impacts transfrontières
 - Coopération: organes communs, accords, suivi conjoint, etc.
 - Tendances
 - Mesures de riposte prises



Eau et adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières : leçons à retenir et bonnes pratiques : Sélection de leçons à retenir

- 1. Elaborer une stratégie d'adaptation au niveau transfrontière par la commission de bassin
- 11. S'assurer que les politiques d'adaptation considèrent le changement climatique comme l'une des nombreuses pressions exercées sur les ressources en eau
- 40. Evaluer les domaines thématiques, spatiaux et temporels couverts par les données et les lacunes dans celles-ci
- 42. Développer une compréhension commune des concepts de vulnérabilité, d'opportunité, des impacts et des incertitudes liés au changement climatique

1. Importance du lien entre le niveau politique et celui des experts, par ex. via la création d'un groupe de travail
2. Importance des activités concrètes et impliquant la population
3. Importance et difficulté de faire le lien au niveau national, besoin de coordination et d'intégration
4. Elaborer des accords souples et flexibles



Leçons à retenir du réseau mondial des bassins

1. Dans la plupart des bassins, des évaluations de l'impact du changement climatique ont déjà été réalisées, mais en utilisant des méthodes différentes : importance des scénarios communs, modélisation et évaluation de la vulnérabilité commune
2. Importance de l'étude de base afin d'identifier des projets en cours ou achevés et les partenaires à impliquer
3. Importance du lien entre le niveau politique et celui des experts, par ex. via la création d'un groupe de travail
4. Les différences entre pays peuvent être résolues en mettant l'accent sur les intérêts communs, la coopération d'experts etc.
5. Importance des activités concrètes et impliquant la population
6. Importance et difficulté de faire le lien au niveau national, besoin de coordination et d'intégration



Programme de projets pilotes

- Meuse: projet AMICE
- Rhin et Danube: développement d'une stratégie d'adaptation
- Europe de l'Est: Dniestr (Ukraine, Moldavie) => gestion des risques d'inondations
Niémen (Biélorussie, Lituanie, Russie) => GIRE et adaptation
- Asie Centrale: Chu Talas (Kazakhstan, Kirghizistan)=> sécheresse
- Europe du Sud-est: Save (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie, Slovénie)=> gestion des risques d'inondations
- Asie: Amou– Daria Biosphère (Russie, Chine, Mongolie) => écosystèmes



Document d'orientation sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement en cas de phénomènes météorologiques extrêmes

- Elaboré sous le Protocole sur l'Eau et la Santé, adopté à la 2ème réunion des Parties en novembre 2010 à Bucarest
- Les phénomènes météorologiques extrêmes ont une incidence sur la capacité et le fonctionnement des infrastructures, les services d'approvisionnement en eau et l'assainissement et, partant, compromettent les services offerts en termes de protection de la santé et de l'environnement.
- Par conséquent, l'approvisionnement en eau et l'assainissement sont des éléments essentiels de toute stratégie d'adaptation visant à protéger la santé dans un monde en mutation.



Document d'orientation sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement en cas de phénomènes météorologiques extrêmes

- Montre pourquoi et comment les politiques d'adaptation devraient tenir compte de la vulnérabilité de la gestion des services relatifs à l'eau dans des conditions climatiques défavorables et des nouveaux facteurs de risque qui en résultent pour l'environnement et la santé.
- Groupe cible: responsables politiques, professionnels de l'environnement, de la santé et des ressources en eau, ainsi que gestionnaires de services relatifs à l'eau.



Conclusions du programme de projets pilotes

- Essentiel de réunir tous les acteurs impliqués des domaines politique, scientifique, économique, non-gouvernemental etc.
- Etude initiale sur ce qui existe déjà (« Baseline study ») cruciale, souvent les résultats sont étonnants
- Souvent, harmonisation des méthodes, scénarios, modèles etc. nécessaire, si possible coopération préférable dès le début
- Echange d'expériences très important

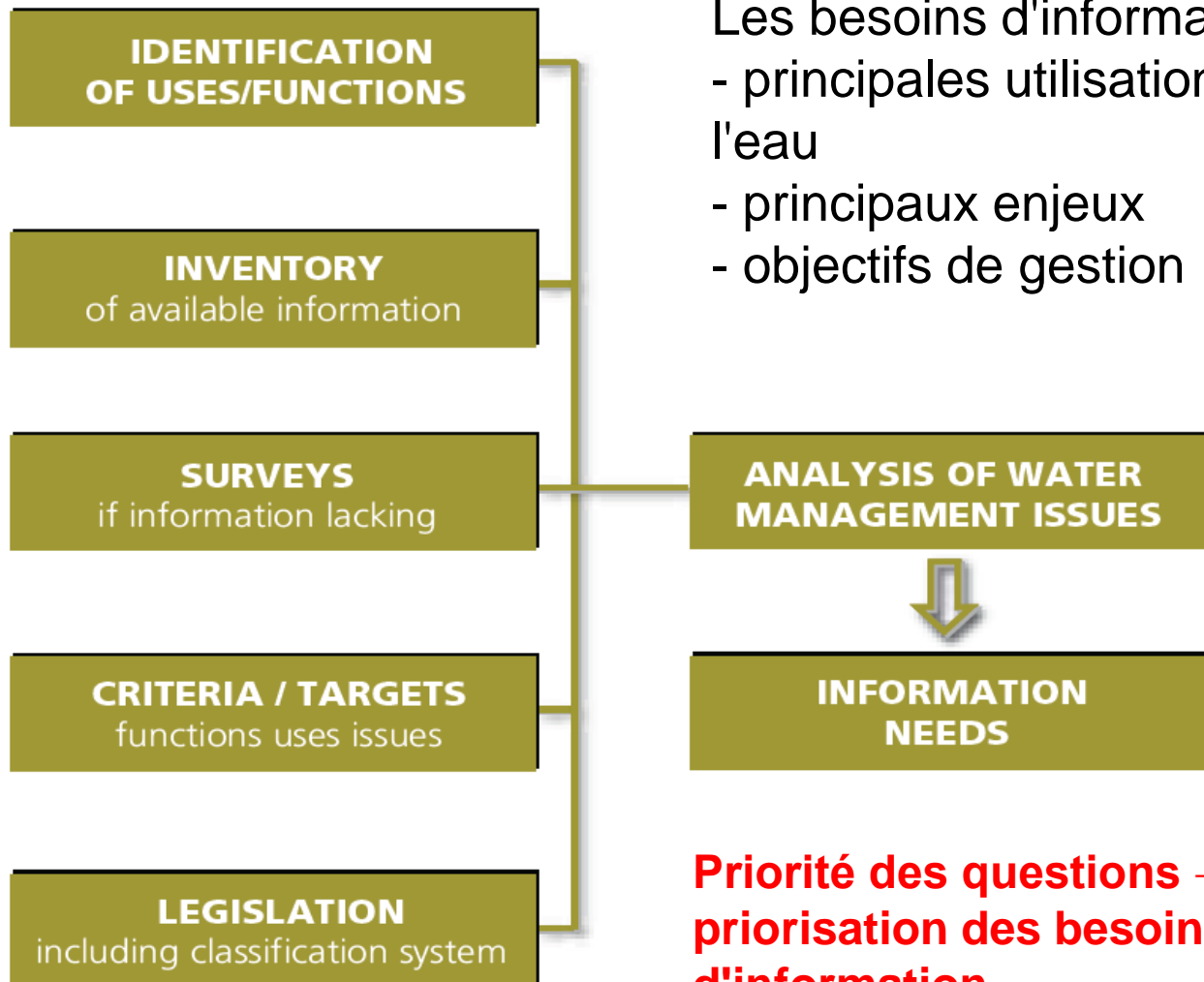


Dispositions 4 et 5

- 1. Les Parties s'efforcent de prendre en compte les impératifs environnementaux dans leur stratégie de gestion des inondations. En particulier, elles adoptent, les mesures appropriées pour préserver, améliorer et/ou rétablir la fonction naturelle des cours d'eau, favoriser les interactions entre les cours d'eau, les eaux souterraines et les zones alluviales, et préserver, protéger et réactiver les zones alluviales en tant que plaines d'inondation naturelles.
- 2. Les Parties favorisent aussi l'adoption de mesures visant à préserver, à améliorer et à rétablir la capacité de rétention des petits cours d'eau, des zones humides, des forêts, des sols et des pâturages.
- Chaque Partie consulte les autres Parties sur tout projet susceptible de provoquer, de manière directe une modification importante du débit ou des caractéristiques hydromorphologiques des cours d'eau ou des zones alluviales, de nature à accroître les risques d'inondation.



Approche à la surveillance et évaluation



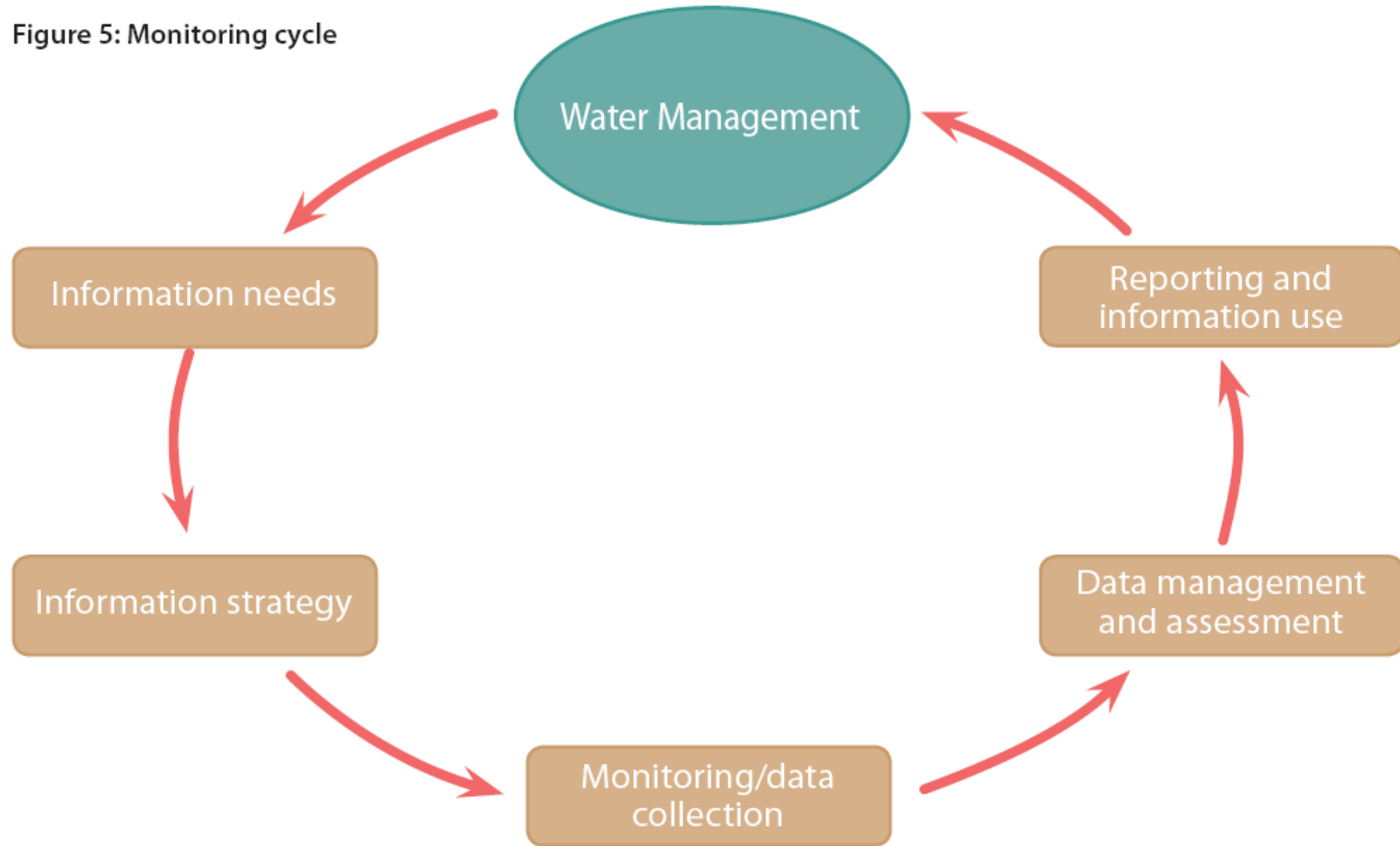
Les besoins d'information proviennent:

- principales utilisations et fonctions de l'eau
- principaux enjeux
- objectifs de gestion

**Priorité des questions →
priorisation des besoins
d'information**

Le cycle de la gestion / surveillance / évaluation

Figure 5: Monitoring cycle



Les besoins en information évoluent à mesure que la gestion de l'eau se développe, que les cibles sont atteintes ou que les politiques changent